

## Justificatif d'absence de maximum trois jours

Je soussigné(e) ..... personne légalement responsable  
de ..... élève en classe de ..... certifie que cet enfant a  
été absent(e) de l'école Saint-Joseph du ..... au ..... pour la raison suivante\*:

- Convocation par une autorité (joindre l'attestation)
- Décès dans la famille (joindre l'attestation de décès)
- Problème de transport. En préciser la nature : .....
- Visite chez un médecin, dentiste, etc... (joindre une attestation)\*\*
- Autre motif\*\*\*:

.....  
.....  
.....  
.....

Date : .....

Signature :

*Ce document est **téléchargeable** sur notre site internet onglet „document“/„justificatif d'absence“*

\* Veuillez biffer les mentions inutiles et, si nécessaire, compléter.

\*\* Si votre enfant a dû se rendre à une consultation médicale, une attestation **précisant l'heure de rendez-vous** est requise. Celle-ci ne pourra **justifier qu'une absence d'1/2 jour au maximum** sauf indication contraire sur ce document.

\*\*\*Un motif doit être **précis**. Des justificatifs tels que "pour raison personnelle" ou "pour raison familiale" seront d'office considérés par le directeur comme injustifiés et transcrits comme tel au registre de fréquentation sans notification aux parents. Dès qu'un enfant atteint le nombre de 9/2 jours d'absences injustifiées, l'école a pour obligation de dénonciation aux services de la Fédération Wallonie-Bruxelles.